Nouvelle-Orléans

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 9 AVRIL 1874. 47me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 9 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Rogor & Co., dans leurs salles d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Par S. Guinault, rue St-Louis, entre Bourgogne et Remparts, jolis Meubles de Chambre.

SPECTACLES.

Jeudi, 9 Avril.

THÉATRE DE L'OPÉRA—Amidi, Les Mousquetaires de la Reine; le soir, Les Huguenots.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.— Lucrèce Borgia, avec Mlle Alice Harrison et Mlle Leona Dare sur le 1er. pièce.

NOTRE BILAN FISCAL.

Les plaintes continuent sur la situation de nos affaires locales, et l'on nous demande de divers côtés ce qu'a produit de bon la Législature de M. Kellogg bien qu'elle se dit animée d'intentions fortement réformatrices. On demande en définitive quel sera pour cette année le taux des contributions municipales, car un chiffre résume tout. Le paysan en France et dans toute l'Europe apprécie le gouvernement parce qu'il demande et encore mieux parce qu'il ne demande pas. S'il pouvait y avoir un gouvernement qui ne demandât rien du tout, ce serait sans contredit le meilleur de tous pour les cultivateurs et les propriétaires du sol comme pour les habitants des villes, ayant pignon sur rue.

On n'a jamais vu encore de gouvernement de ce genre, bien que cela ne soit pas impossible. Nous nous rappelons qu'un fédéral, qui avait été mis à la tête de notre administration municipale, sous l'occupation militaire, déclara qu'avec ses revenus propres la Nouvelle-Orléans pouvait être administrée sans taxes. Ce maire d'un instant était le capitaine Hoyt de St-Louis, cette grande ville de l'Ouest dont la dette ne dépasse pas 1 million, bien que sa population soit aujourd'hui de 473,000. Le capitaine Hoyt appartenait à une bonne école et il prouva par des chiffres qu'en effet la ville de la Nouvelle-Orléans pouvait être régie, gardée, gouvernée et bien administrée sans bureau d'assessment foncier et sans taxe.

Nous le croyons aussi; mais c'est ce qui n'a jamais été et c'est surtout ce qui n'est pas aujourd'hui où les impôts les plus outrageants ne suffisent plus à couvrir les dépenses et où la confiscation est devenue l'unique moyen de les lever.

Il serait facile d'expliquer comment les choses en sont arrivées à ce point, mais la démonstration nous semblerait inutile. Chacun lui possède une certaine connaissance des affaires municipales. On les apprend malgré soi par les charges auxquelles il faut faire face et par l'assentiment général et continu de toutes les classes. Bien peu de gens peuvent résister à cette débauche de notre gouvernement local. Les propriétaires ont souffert les premiers, ensuite les industriels. Maintenant ce sont les capitalistes qui commencent à trembler pour leur avenir car sans compter les quelques pertes qu'ils ont pu éprouver dans la catastrophe d'une partie de leurs créances sur l'Etat, créances qui ne leur avaient pas coûté beaucoup, disons le en passant, ils ont à redouter maintenant ou une réduction de titres ou l'établissement d'un impôt sur leurs titres même et peut-être les deux fléaux à la fois. Alors ils gémiront à leur tour comme les propriétaires et les industriels, car il est bien évident que personne ne pourra échapper à la ruine, dès le moment que le corps social tout entier est atteint de dépérissement.

Cette dernière considération est bonne à noter et à rappeler souvent. Si nous pouvons jamais nous tirer de la déplorable situation où nous sommes, ce sera sans doute, par l'union de tous les intérêts et de tous les contribuables. Quand on sera bien convaincu que cette coalition est l'unique moyen de salut qui nous reste, peut-être alors la communauté aura-t-elle le bon sens d'employer tous les moyens propres à assurer un changement libérateur. Jusqu'à présent, depuis la fin de la guerre, nous avons fait comme les gens qui veulent périr et qui s'attachent une pierre au cou avant de se jeter dans la rivière. La où il nous fallait un homme instruit nous avons mis un ignorant; là où il nous fallait un homme honnête nous avons mis un fripon; là où il nous fallait un homme intelligent nous avons mis un imbécile, enfin là où il nous fallait des garanties de fortune et de conduite, nous avons, on le dirait du moins, cherché tout exprès des gens n'offrant ni les unes ni les autres, et exprès-tout d'abord à faire leurs affaires avant de faire les notres. Aussi qu'est-il sorti de là? rien de bon assurément. Le mal a empiré au contraire; les saisies on les confiscations se poursuivent; la détresse s'étend et gagne ceux qui naguères passaient encore pour riches. Bientôt, si cela dure, on ne verra plus ici que des familles obérées, des rues désertes et des maisons en ruines. On continuera à voir néanmoins, les petits officiers d'assessment, courir les marais pour découvrir et estimer des cabanes sur la frontière des bois ou dans les bois mêmes, et les malheureux qui les habitent forcés d'en sortir pour échapper à des taxes dont la moindre vaut plus que les planches qu'ils avaient clouées pour se faire un abri.

Cet état de choses, véritablement sauvage, ferait honte à tous les gouvernements du monde et ne peut point faire honneur à un gouvernement républicain. Malheureusement le gouvernement républicain est le plus irresponsable et celui qui est le moins sujet à payer ses iniquités et ses extravagances. C'est par sa nature même qu'il échappe à la malédiction publique et qu'il peut poursuivre avec impunité le cours de ses imbécillités et de ses folies.

On avait crié la réforme partout; la réforme était dans l'Etat un besoin général; ce besoin se faisait sentir surtout ici où l'homme qui possède quelque chose paye deux administrations au lieu d'une, celle de l'Etat et celle de la ville, et tout ce qui a été opéré se borne pour la première à une abolition de dettes équivalant à une réduction de 70 cents de taxe pour 100 piastres, et pour la seconde à une suspension du fonds d'amortissement équivalant à une diminution de 50 cents de taxe par 100 piastres, en tout 120 cents sur 100 piastres de capital. A celà nous devons ajouter une économie sur les jurés dont les membres ne seront plus indemnisés. Mais cela est si peu de chose que nous n'en parlons que pour mémoire. Toutes les réformes purement administratives, ont échoué soit parce qu'elles n'ont pas été achevées, soit parce que les bills ont été escamotés par ceux qui avaient intérêt à le faire, soit aussi parce que les autorités de municipalité et d'Etat ont voulu ménager des influences précieuses pour elles peut-être, mais pernicieuses et fatales pour le bien public.

Ainsi plus appauvris que l'année dernière, plus dépourvus que jamais de moyens financiers, nous avons encore à payer cette année 145 cents par 100 piastres pour l'Etat et 240 cents environ par 100 piastres pour la ville, en tout 385 par 100 sur un capital assessé au double de sa valeur. Tel est le résultat de ce grand mouvement de réforme, au bruit duquel avaient été élus bien ou mal, par fraude, violence ou autrement, les membres de la Législature de la rue des Dryades, et plus honnêtement et plus loyalement sans doute les membres de notre Conseil de ville, siégeant encore sous le bon plaisir du gouvernement radical. Est-ce donc le gouvernement radical qui a empêché les réformes municipales? Nous avons peine à le croire après ce qui a été fait pour l'Etat bien que ce soit peu de chose. et nous pensons que ce gouvernement en est laissé faire autant pour la ville, si elle eût été représentée, pendant la session législative, par des hommes plus ardents, plus énergiques et plus dévoués à l'intérêt général de la cité.

La *Gazette de Strasbourg* dit qu'à la révision militaire du cercle de Colmar, sur 1,000 jeunes gens inscrits, 447 seulement se sont présentés.

L'ÉLECTION DU CONNECTICUT.—On trouvera dans nos dépêches le résultat définitif des élections dans le Connecticut. Voici le résultat des scrutins des trois dernières années.

En avril 1872, le candidat républicain Jewell obtenait 46,563 voix contre 44,562 données à Hubbart démocrate.

En novembre 1872, Grant obtenait 50,638 voix contre 45,872 données à Greeley; majorité républicaine 4,766.

L'année dernière Ingersoll, démocrate, a été élu par 45,059 voix contre 39,245 données à Haven, républicain, soit 5,814 voix de pluralité, sa majorité sur tous les candidats n'étant que de 3,237.

Cette année Ingersoll a obtenu 46,784 contre 40,042 données à Harrison républicain et 4,826 à Smith prohibitioniste. Il a donc battu le candidat républicain par 6,742 voix.

Par les chiffres qui précèdent, on voit le terrain perdu depuis deux ans par les républicains.

Perte du s'eamer Europe de la Compagnie Transatlantique.

Le télégraphe nous a apporté hier, la triste nouvelle d'un nouveau désastre qui vient de frapper la Compagnie Générale Transatlantique, mais hâtons-nous de dire qu'il n'y a cette fois, aucune perte d'existence à déplorer, du moins d'après les informations reçues jusqu'à présent.

Le steamer *Europe*, qui avait été transformé l'année dernière, sur le même plan que la *Ville du Havre* et qui était un magnifique bâtiment, a coulé en mer. Il était parti du Havre le jeudi 26 mars et de Brest le samedi 28, ayant à bord 400 personnes y compris l'équipage et les hommes de service. Le 2 avril, c'est-à-dire cinq jours après avoir quitté Brest, il a été rencontré par le steamer *Grecce* allant d'Angleterre à New-York.

L'*Europe* faisait eau et sa condition devait être désespérée car le steamer *Grecce* a recueilli à son bord les 400 personnes qui étaient sur le steamer français. Un matre d'équipage et vingt hommes du *Grecce* sont cependant, restés sur l'*Europe* pour essayer de le sauver; mais au bout de deux jours ils ont renoncé à tout espoir et ils ont fait des signaux au steamer *Egypt* qui les a recueillis le 4 et les a ramenés à Queenstown en Irlande. C'est de là que la nouvelle a été télégraphiée.

Le steamer *Grecce* a, maintenant, 13 jours de mer et est attendu incessamment à New-York avec les passagers et l'équipage de l'*Europe*. Nos dépêches de nuit contiendront probablement d'autres détails sur ce malheureux évènement, dont la cause ne nous est pas expliquée par la première dépêche.

LE CONCERT DE MADAME HERR.—Diverses circonstances ont fait changer la date du concert organisé au bénéfice de Mme Herr. Ce concert aura lieu à la salle Grunewald le VENDREDI 24 AVRIL, au lieu du 29 avril, jour précédemment fixé.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Madier de Montjau qui occupe avec tant de distinction à l'orchestre de l'Opéra, le poste de premier violon, en même temps que celui de second chef, a gracieusement accordé son concours à Mme Herr pour cette soirée musicale dont nous ferons connaître le programme dans quelques jours. Nous pouvons dire dès à présent, qu'on y entendra de fort belles voix. Le nom des dames qui ont pris à cœur la réussite de ce concert, nous est un sûr garant du succès de l'entreprise, qui est déjà accueillie de la façon la plus sympathique dans notre monde musical.

CONCERT AU PROFIT DE M. COLLIGNON.—C'est bien positivement le 23 de ce mois, qu'aura lieu le concert au profit de M. G. Collignon. Le programme a été composé de manière à faire valoir les voix des amateurs qui prêtent leur concours au bénéficiaire. Nous le publierons dans un de nos prochains numéros.

LE CONCERT DE LUNDI SOIR A LA SALLE GRUNEWALD.—Nous avons oublié de dire que le second concert de Marks Kaiser a été sous tous les rapports aussi, brillant que le premier. La salle était pleine et bien que l'absence de Mme Bier-Mercier, subitement retenue chez elle par une indisposition, ait causé du désappointement, le violon du jeune artiste n'a pas tardé à faire oublier sinon complètement du moins partiellement la déconvenue. Il a joué en maître quatre ou cinq compositions de choix et a été rappelé à la fin de chaque morceau. Il a enlevé tout le monde par la manière brillante avec laquelle il a exécuté une fantaisie bien difficile sur la Muette de Portici, et le fameux bolero de Ch. Dancia; et son succès n'a pas été moins grand dans une fantaisie de Rigoletto de Vieuxtemps et dans le Faust d'Alard. Marks Kaiser doit partir dans une huitaine de jours pour le Nord où il est attendu, et de là il retournera en France où il compte rester encore deux années pour achever ses études et ses exercices. Il nous reviendra alors pour plus longtemps, et ceux qui l'ont encouragé dans ses débuts n'auront pas lieu de le regretter. Marks Kaiser, par ses connaissances musicales et son talent d'exécution, fera certainement honneur à son pays, la Louisiane.

Le ciel nous verse des torrents de pluie et le fleuve monte, monte. A tous les fléaux qui désolaient la Louisiane se joint celui de l'inondation. Il ne nous reste décidément qu'une ressource pour échapper à la misère, c'est la loterie. Prenons-y donc, car c'est là un définitive un placement qui, sans être onéreux, peut donner un résultat très lucratif.

Il y a des meubles à bon marché, mais fragiles et qui durent peu. Ils finissent par coûter très cher, car il faut les renouveler souvent. Ceux de Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, sont très solides et se vendent fort bon marché.

LE CINCINNATI BEER SALOON.—Comme la saison des chaleurs approche, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en appelant leur attention sur ce salon, situé rue Royale, No. 32. En outre d'un choix remarquable de liqueurs, le propriétaire tient toujours à la disposition des consommateurs une bière délicieuse, du vrai *lager*, à la température de la glace. Prix, cinq cents le verre.

Les personnes ayant des taxes arriérées à payer (taxes de ville, d'Etat ou de paroisse) feront bien de s'adresser à MM. Barnett & Cammack, courtiers, No. 12, rue Carondelet, pour les régler. Ils le feront en allonant à leurs clients l'escompte le plus libéral. Ils achètent et vendent aussi des warrants de ville, d'école, d'Etat et de paroisse. 6f.

ASSESSEMENTS Nos 160 et 161.—Voyez à la colonne des notices spéciales, la mort de C. E. Livandais et T. Planellas payables au bureau de la "Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association," rue du Camp, No 19.

—*Depuis plusieurs jours, dit la Gazette des Tribunaux*, mais surtout hier et aujourd'hui, un grand nombre de photographies du jeune prince Louis Napoléon, de la dimension d'un timbre-poste, ont été apposées sur les maisons, dans les passages, et particulièrement sur divers monuments publics. On a, en outre, remarqué un grand nombre d'inscriptions conçues ainsi qu'il suit; "*16 mars, vive Napoléon IV!*" Des individus, munis de plaques de zinc percées à jour, appliquent ces inscriptions sur les murs, au moyen d'un tampon noirci. Un d'eux, pris sur le fait, a été mis en état d'arrestation. Les portraits et inscriptions ont été enlevés ou effacés par les agents de l'autorité.

—La *Gazette de Strasbourg* annonce que l'empereur de Russie arrivera à Berlin le 3 mai; il n'y séjournera trois jours. Il se rendra ensuite à Stuttgard pour assister au mariage de la grande-duchesse Véra.

—Edmond Leaps, le coiffeur des gens de lettres et des artistes, va hériter de près de deux millions, par suite de la mort d'une tante qui était allée autrefois chercher fortune en Amérique.

Cet héritage, dont il était vaguement question depuis quinze jours, lui a été officiellement notifié avant-hier par une lettre du notaire de la défunte.

ARRIVÉE DU STEAMER GERMANIA A LA HAVANE.—Une dépêche, reçue par Messrs. Williams, Ruperti & Cie, agents de la compagnie Hambourgeoise-Américaine, annonce que le steamer Germania, capt. J. Winzen, est arrivé à la Havane le 8 courant, et qu'il devait partir pour notre port le lendemain.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Il faut que Mlle Alice Harrison et Léona Dare soient une bien grande *attraction*, comme on dit en anglais, pour que la salle de l'Académie de Musique fût aussi convenablement garnie qu'elle l'était hier, malgré le mauvais temps.

Il faut espérer, cependant, que l'ardeur du public ne continuera pas à être noyée tous les soirs par des pluies torrentielles.

Ce soir le même spectacle sera répété, et demain soir, vendredi, Léona Dare prendra son bénéfice d'adieu.

CHEMISES EN TOILE DE CHARVET.—Samedi prochain 11 du courant, à 10 heures et demie du matin, Placide J. Spear fera la cloture définitive de la vente des chemises de toile de Charvet, au magasin de M. G. Lavie, rue du Canal 129. D'autres articles de fantaisie seront aussi offerts en vente.

Les levées crèvent et s'effondrent sous la pression des eaux; la Loterie de la Louisiane résiste à la pression des mauvaises affaires et continue à distribuer libéralement ses lots séduisants aux joueurs heureux. Le prochain tirage est fixé au 18 avril. Nombre de gens se sont déjà munis de leurs billets, mais il y a des retardataires et nous croyons devoir leur rappeler la date ci-dessus. Qu'ils n'attendent pas au dernier jour.

Allez au Cincinnati Beer Saloon, No. 3 Royale, près Douane; et demandez, pour 5 cents, un verre de bière (lager), égale en qualité à celle qui se vend 10 cents dans les établissements de premier ordre.

La chambre à coucher doit être confortable. Pour cela de bons meubles sont indispensables. On les trouve au magasin de Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, qui en a de tous les goûts et toutes les bourses.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

L'ETAT DU FLEUVE.

Il a atteint la plus haute marque de 1871 et il monte toujours.

Depuis quelques jours les nouvelles les plus tristes nous arrivent de toutes les paroisses riveraines de la basse Louisiane, et il ne faut plus parler que de crevasses et d'inondations. Il y a beaucoup d'exagération, sans doute, dans les rumeurs qui nous parviennent, mais le danger n'en est pas moins imminent, et c'est avec un sentiment de profonde malaise que nous voyons le temps se faire un quelque sorte le complice du Mississippi, pour l'inciter à rentrer dans son lit, et le retiennent dans son lit, et à submerger une grande partie de notre Etat déjà si cruellement éprouvé.

Un de nos rapporteurs a fait hier une longue promenade sur les quais afin de se rendre compte de l'état des levées.

Le bruit est effrayant à voir. Il a atteint déjà la plus haute marque de 1871, et il monte toujours avec une grande rapidité.

Ses ondes bourbeuses passent aisément au-dessus des jetées, quand le vent soulève les vagues, et elles s'écoulent dans les ruisseaux.

Notre reporter est parti de l'habitation Marrero en remontant, et voici les notes qu'il nous a communiquées.

Au dessous des Abattoirs la levée est dans une condition très critique et il y a une petite brèche d'où l'eau s'échappe avec violence. Une vingtaine d'hommes travaillent à la combler et on a lieu de croire qu'ils réussiront.

Entre Madame Rodriguez et Abattoirs, il n'y a pas de danger immédiat. La levée est très forte, et certains de nos confrères ont connuis une erreur involontaire en disant qu'elle était en mauvais état.

Devant les Casernes les soldats des Etats-Unis sont obligés de veiller à leur propre sécurité. Ils disposent des fascines pour protéger la levée qui est très faible en cet endroit.

Plus haut, devant la fabrique d'huile de la Louisiane, la levée, nathrellement forte, a été très endommagée par des remous peu sensées qui ont pris de la terre autour pour faire des briques.

Devant l'ancienne sucrerie Walker, la levée est considérablement minée par l'action du courant. Notre reporter s'étant approché trop près pour juger de la profondeur de l'eau, une motte de terre s'est défoncée sous le poids de son corps et il a pris un bain de pieds peu agréable dans le grand fleuve.

Il y a beaucoup de danger aussi au pied de la rue France et au pied de la rue Pologne; heureusement, que devant la fabrique d'huile, entre Clouet et Louis, soixante hommes sous la direction de M. John Evans, travaillent activement à un revêtement destiné à arrêter les progrès du fleuve; mais, devant le "Levee Steam Cotton Press," on a fait une sorte de fondation avec de la terre, au lieu de la levée, qui n'a pas tardé à être lavée par la pluie.

Au pied des rues Ursulines, St. Philippe, Dauphine, Ste. Anne et St. Pierre, l'eau passe pardessus la levée, arrive jusqu'au marché français et couvre la voie ferrée du chemin de la Nouvelle-Orléans, Mobile et Texas. Le *wharf* est très endommagé et beaucoup de planches s'en vont à la dérive.

Au pied de la rue Girod, la situation est aussi très critique, et il est urgent d'une petite crevasse à Carrollton, au pied de la rue Verrett.

A sept heures, hier matin, le fleuve était à un demi-pouce au dessous de la marque de 1871; à neuf heures, il avait atteint cette marque; à onze heures, il était à un pouce et demi au dessus; à deux heures de l'après midi, il était à quatre pouces au dessus; et, à six heures, à cinq pouces au dessus.

Nous apprenons avec plaisir que l'inspecteur de la ville M. Bell, a engagé spécialement une centaine d'hommes, et qu'il est prêt à courir au premier signal à l'endroit qui sera le plus menacé.

Rumeurs du Jour

Le pseudo gouverneur Kellogg après avoir gardé le lit pendant plus de deux semaines, a fait soûs d'apparition pour la première fois, hier matin, au Mechanics Institute, où il a trouvé une délégation de la ville de Baton-Rouge qui l'attendait. Le pseudo-Sénateur Burch était là, nécessairement, comme président du comité.

Il s'agissait de recommander certains candidats pour les places lucratives vacantes ou créées par la loi promulguée samedi dernier, qui donne une nouvelle charte à la ville de Baton-Rouge.

Naturellement, les suppliants aux honneurs publics et aux émoluments ne manquent pas. On nous dit qu'il y a plus de dix candidats pour la place de maire seulement.

Le pseudo-gouverneur ne s'est pas encore prononcé que l'on sache, officiellement du moins.

On croit savoir de bonne source que M. Kellogg ne signera pas le fameux bill portant le No. 33, qui a été fait dans l'intérêt d'un haut personnage, jusqu'à présent inconnu, à qui la législature radicale voulait donner la modeste somme de $500,000 par an, en lui accordant cinq pour cent sur les taxes et les revenus de la ville, que seul, il aurait eu le droit de percevoir. Ce monopole monstrueux et plus immédiatement encore, s'il est possible, que celui du curage des fosses d'aisance, n'aura jamais force de loi. M. Kellogg le donne à entendre clairement, dit-on à ceux qui l'entourent.

On parle peu du bill qui crée une cour criminelle suprême dans la paroisse d'Orléans. Aucune mesure définitive n'a encore été prise à ce sujet, et on ne sait pas, par conséquent, qui sera le juge choisi par son excellence radicale. Ce sera probablement l'ex-Juge Théodore G. Hunt, ou sinon, l'ex-Juge Ainsha, et peut-être bien l'illustrissime général Morris Chester.

La querelle de Ladd et des deux Antoine, continue avec acharnement, relativement à cette place de Collecteur de taxes dans la paroisse Jefferson.

Le frère de Caius César, qui s'appelle Félix Brutus,—traduisez heureuse brute—espire à la prééminence dans le troisième ward, où, tâtons Ladd, ce dernier prétend défendre chaque pouce de son territoire. Les deux rivaux commencent déjà à layer leur linge sale en public et se menacent mutuellement de faire des révélations compromettantes.

Pour nous, qui assistons en spectateur désintéressé à ce duel sans merci, nous sommes disposé à faire preuve de la même impartialité que *Jesspapi* qui va voir les combats de taureaux, et nous prierons comme lui, "*bravo el toro!*" ou *bravo el torador!*" selon que l'un ou l'autre triomphera.

Le comité d'enquête dans l'imbroglio Schneider n'ayant pas présenté de rapport définitif, on ne sait rien de positif sur la nature des accusations portées contre l'administrateur des finances. Il faut attendre le rapport ayant de se prononcer.

Meeting des Capitaines de Navires Norvégiens et Suédois.

Cette loi absurde, l'acte 77, qui accorde l'association des longshoremen le monopole de la levée, est encore la cause du plus grand tort à la Nouvelle-Orléans et à susciter des troubles continuels, si elle n'est pas révoquée ou déposée indéfiniment par une injonction quelconque.

Les capitaines des navires norvégiens et suédois se sont réunis mardi, au bureau du consul qui représente les deux pays dans notre ville, pour protester dans les termes les plus énergiques contre cette mesure qu'ils déclarent être aussi ridicule qu'inique.

Leur intention est de s'adresser au Congrès des Etats-Unis pour maintenir leurs droits, et ils comptent, aussi, mettre à l'épreuve devant les tribunaux de l'Etat la validité de l'acte 73.

Ils prétendent qu'ils peuvent employer qui bon leur semble pour charger et pour décharger leurs navires, et ils disent qu'ils abandonneront le port de la Nouvelle-Orléans pour Mobile et Galveston, plutôt que de céder aux Longshoremen.

Ceux-ci continuent toujours à parader sur le quai et à employer des moyens d'intimidation pour empêcher les matelots étrangers de travailler.

Avant-hier matin, ils ont forcé, par leurs menaces, les matelots du navire Thorwald, mouillé dans le Premier District, à quitter la levée et à se réfugier à leur bord.

Faut-il que la Nouvelle-Orléans, déjà considérablement appauvrie, rompe toutes ses relations commerciales avec l'étranger, parcequ'il a plu à M. Kellogg et à sa Législature de favoriser quelques centaines de longshoremen, qui veulent dicter des conditions aux armateurs et gouverner le port à leur guise!

Un Nouveau Marché dans le Troisième District.

Il est question d'établir un marché dans le troisième district, au coin de l'Avenue Washington et de la rue des Bons Enfants. M. Levin, remplissant les fonctions d'administrateur du département des améliorations a déjà mis aux enchères le fermage de ce marché et on nous dit que c'est M. Joseph Raymond, qui tient déjà le marché au coin des rues Dryades et Seconde, qui a fait les propositions les plus libérales.

Une ordonnance relative à ce marché sera probablement adoptée à la prochaine séance du Conseil.

Le Meurtre de Claren.

La police secrète n'a pas encore découvert les moindres traces de l'assassin mystérieux du malheureux Edward Claren, qui a été tué dans la nuit du 3 avril, et jusqu'aujourd'hui, toutes les recherches ont été vaines.

Nous voyons dans le journal officiel une proclamation du pseudo-gouverneur Kellogg, qui offre mille piastres de récompense à celui qui fera trouver le coupable.

TEMPERATURE.—8 avril 1874.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	74	23
12 M.	76	25
3 P. M.	76	24
6 P. M.	76	24

ESSAYEZ LA BIÈRE-LAGER, à la température de glace, qu'on vend au détail dans le Salon de Bière Cincinnati, No 32 Royale et vous ne manquerez pas d'y retourner de préférence à tout autre établissement du même genre.

Tout le monde heureusement n'est pas pauvre, et il est encore des favorisés de la fortune, qui recherchent les amèlements somptueux. Ils seront servis à leur gré chez Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido.

LA DERNIÈRE ENCYCLIQUE.—Le *Valerland*, de Vienne publie une analyse de l'encyclique adressée par le pape, le 7 de ce mois, à tous les cardinaux, archevêques et évêque de l'empire d'Autriche, au sujet des projets de loi confessionnels.

Voici cette analyse:

L'encyclique débute par déclarer qu'aux persécutions de l'Eglise que le saint-père a déplorées dans son encyclique du 24 novembre de l'année passée, une nouvelle persécution est venue s'ajouter, qui est d'autant plus affligeante qu'elle part de l'Autriche "quand autrefois, aux plus grandes époques des Etats chrétiens, a été l'alliée la plus fidèle du saint-siège et a vaillamment combattu pour la foi catholique."

Dans l'allocution du 22 mai 1868, le saint père avait dû condamner les lois confessionnelles qui venaient d'être promulguées, "mais aujourd'hui de nouvelles lois sont soumises au Reichsrath, qui tendent évidemment à conduire l'Eglise catholique au plus funeste asservissement, lui à faire subir la volonté arbitraire du pouvoir de l'Etat.

Plus loin l'encyclique explique le pouvoir surnaturel du gouvernement ecclésiastique et montre comme quel les projets de loi lui portent préjudice, "car, lois ou non, l'Eglise de Jésus-Christ est consolidée, presque en tout ce qui concerne le gouvernement des fidèles, comme étant entièrement soumise au gouvernement de l'Etat. Ceci est établi ouvertement et quasi posé en principe dans l'exposé des motifs."

L'encyclique dit ensuite: "Quant à ces lois auxquelles l'exposé des motifs sort d'introduction, elles semblent, comparées aux lois prussiennes, être modérées, mais, en vérité, elles sont conçues dans le même esprit et portent le même caractère, et préparent à l'Eglise en Autriche le même sort funeste."

L'alinéa suivant de ce document traite de l'abolition du Concordat et contient une nouvelle protestation contre cette mesure. Le pape insuite de la prétendue modification que l'on prend pour prétexte des mesures nouvelles de l'Eglise catholique, par le dogme de l'infaillibilité. Il dit:

"Mais s'il est des gens en Autriche qui abandonnent la religion catholique sous des prétextes aussi vains et aussi futiles, nous, au contraire, avons ses glorieux ancêtres—avec de pure intentions, ces efforts sont simultanément produits. Il n'y a pas d'ordonnance de pharmacopée qui ait la même puissance. Vous pouvez trouver parmi des formules des stimulants pour les intestins et testomac, des sédatifs pour le cerveau, mais vous ne trouverez aucune grande combinaison qui comme les ordonnances de Hostetter sont à la fois des toniques, des aperitifs, des correctifs et des altératifs.

D'OU VIENT-IL?

On ne sait d'où vient ce mal, mais il ne se trouve pas de lieu, de climat, de saison, de sexe et de tempérament qui en soient exempts. Nous voyons des malades de toutes classes, de tous âges, de tous caractères, de toutes conditions, de toutes professions, de toutes nations, de toutes les zones et de toutes les mers, se plaindre de ses douleurs, de ses souffrances, de ses maux, de ses infirmités, de ses misères,